

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 3 octobre 2024 (20h00)

Présents : **PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael MORAND Frédéric – ZOCCHETTI Céline - SAUZE-PARIZOT Vanessa**

Excusé (s) :

Absent (s) :

Secrétaire de séance : **GUILLARME Grégory**

**Nombre de votants** : 11

Avant de débiter la réunion, Mr le Maire présente au conseil Mme Charlotte LE FESSANT, en poste depuis le 1<sup>er</sup> octobre, en vue du remplacement de Mme Christiane FAURIE (retraite).

### Ordre du jour :

Approbation PV du 3 septembre 2024 – Régularisation foncière – Ressources Humaines – Travaux bâtiments – Locations Appartements Municipaux – Urbanisme – Voire – Assainissement - Environnement – Bulletin municipal – Calendrier des fêtes - Questions diverses -

### APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 3 septembre 2024 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

### REGULARISATION TENEMENT PINEAU/COMMUNE :

Régularisation d'un tènement (11 ca), situé à l'angle de la Rue du 11 novembre / Rue de la Voûte, appartenant à la famille PINEAU et qui depuis de très nombreuses années, est à usage de voie. Afin de régulariser cette situation, le conseil autorise le maire à effectuer l'achat, à titre gratuit, de ce petit tènement et à signer l'ensemble des documents nécessaires.

*- Mr PINEAU est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote -*

### PREVOYANCE AGENTS :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune sera dans l'obligation de proposer une garantie « prévoyance » à tous les agents, faisant plus de 150h par trimestre. Chaque agent sera libre d'accepter ou de refuser cette proposition. En cas d'acceptation de cette garantie, la cotisation calculée sur le traitement brut et le régime indemnitaire, sera à la charge de l'agent avec une participation de la commune. Le conseil municipal, décide de prendre en charge, la somme de 10 €/mois et par agent (le minimum obligatoire étant 7 €).

### REVISION LOYER COMMUNAL :

Révision annuelle, selon l'indice de références, du loyer de Mme GAUTHIER Isabelle (place J.Blanc et des écoles, à effet du 24 juillet 2024. Nouveau loyer : 707,83 €.

### GEOPTIS :

Dénomination des chemins ruraux sans appellation à ce jour.

### **SYNDICAT DES EAUX :**

L'installation des compteurs connecté a lieu actuellement sur l'ensemble de la commune. Les dépenses relatives à ces nouvelles installations sont prises en charge par le syndicat des eaux.

### **BATIMENTS COMMUNAUX :**

#### a) Salle du Breuil :

Dépôt d'une déclaration préalable pour la réfection de la toiture.

#### b) Eglise et Pavillons :

La réfection de la peinture de la porte de l'église de SALLES et des boiseries des pavillons d'entrée du Chapitre débiteront la semaine du 7 octobre.

Les travaux de reconstruction de l'escalier extérieur de l'église de SALLES débiteront le mercredi 9 octobre.

#### c) La Benoite :

Un devis est demandé pour le changement de la porte située sous la voûte ainsi que pour la réfection du mur

#### d) Futur local technique :

A ce jour, pas de retour au niveau du dépôt du permis de construire. Au niveau des demandes de subvention, la préfecture nous a informé de la non-attribution au titre de la DETR, en raison d'un très grand nombre de demandes. Au niveau du Département, la réponse doit arriver courant octobre.

### **URBANISME :**

MEY Gilles 966 Rte du Pont Mathivet : Accord DP Panneaux photovoltaïques

SASU FONC INVEST 57 Rte des Combes : PC modificatif Pose grillage cour intérieure

PICOD Edouard 100 Chemin du Cellier : DP Création ouvertures

BRAILLON Alain 234 Rue de la Voûte : DP Réfection toiture

GUERRIER Delphine 131 Route du Tacot : Accord DP Installation centrale photovoltaïque

JAMMES Jérémy 163 Chemin de la Côte : DP Agrandissement balcon en terrasse

### **ASSAINISSEMENT :**

Les travaux de séparatifs du réseau (eaux usées/eaux pluviales) « Rue de la Voûte » vont commencer la semaine du 15 novembre. Ces travaux vont entraîner des perturbations au niveau de la circulation, de la collecte des ordures ménagères et des transports en commun. Une réunion publique d'informations, se tiendra, le mardi 5 novembre à 19h à la salle du Breuil.

La commune en collaboration avec le service assainissement de l'agglo et l'entreprise ALBERTAZZI (entreprise qui va réaliser les travaux), organisera une intervention à l'école sur le cycle de l'eau et sur le déroulement de ces travaux.

### **VOIRIE :**

Les travaux de réfection de la voirie sur le quartier du Fond d'Arbuissonnas avancent. Des bordures ont été installées sur différents lieux pour stabiliser les accotements. L'enrobé devrait être réalisé fin du mois d'octobre.

Le fauchage d'automne des accotements aura lieu fin octobre. Au niveau du curage des fossés, un 2<sup>ème</sup> passage est prévu ces prochains jours également.

### **COPMPOST PARTAGE :**

Suite aux différentes informations faites au sein du centre village et à la motivation des habitants, le conseil municipal, décide la mise en place d'un composteur partagé, sur le terrain vers les WC et l'abribus « rue de la Voûte ».



### **ENVIRONNEMENT :**

Retour sur l'après-midi avec les enfants des écoles. Jeux, explications avec l'intervention de Marie-Perrine LONGEFAY, animatrice environnement à l'agglo. Les enfants ont bien apprécié et ont demandé s'il serait possible de végétaliser la cour d'école. Le conseil en prend note et voit ce qu'il peut faire.

### **CLOCHERS :**

Dans le but de faire connaître les différents clochers et de faire découvrir le patrimoine bâti religieux, l'architecture des églises, la paroisse Ste Marie des Vignes, est entrain d'élaborer un dépliant avec une conception commune à tous les villages composant cette paroisse. Des personnes de chaque commune s'occupent de la rédaction de ce dépliant. La paroisse demande si la commune veut participer à ce projet ainsi qu'une participation financière de 400 €. Le conseil municipal donne son accord.

### **SENTIERS MEMOIRES :**

Ce projet, porté par le Département du Rhône, consiste à proposer un tracé de randonnée en proximité de sites ayant connu des moments tragiques ou de résistance. En parallèle, des collégiens du département travaillent sur ces évènements. La commune de SALLES-ARBUISSONNAS a été retenue pour l'implication du couple ROMANET (anciens instituteurs) à sauver des enfants juifs durant la seconde guerre mondiale. Durant les vacances de la Toussaint, un petit film sera tourné par des collégiens au sein de notre école.

### **BULLETIN MUNICIPAL :**

Il est demandé aux différentes commissions de faire parvenir les textes au secrétariat. Les associations communales sont invitées à faire connaître les dates de leurs manifestations ainsi que leur article.

### **ECLAIRAGE PUBLIC :**

a) Abribus « Le Tang » :  
L'éclairage de l'abribus devrait être réalisé sous peu. Une relance est faite au Syder afin que ces travaux soient réalisés avant la période hivernale.

b) Extinction Lumière :  
Après 2 ans d'expérience, il a été constaté que l'extinction de l'éclairage à 21h en semaine et 23h, le vendredi et samedi, est un peu trop tôt. Le Maire propose de restreindre la période d'extinction et de laisser l'éclairage jusqu'à 22h en semaine et 1h, les vendredi et samedi. Ce sujet sera à débattre lors du prochain conseil.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

a) Clos Ste Anne :  
L'audience au tribunal est repoussée au vendredi 13 décembre

b) Trail OnPiste :  
Inauguration des 3 nouveaux parcours, le vendredi 11 octobre à 15h au pré du Breuil. Il est rappelé que ces tracés sont financés par Destination Beaujolais et la CABVS. L'entretien restant à la charge de la commune.

### **PROCHAINES REUNIONS :**

**Jeudi 7 novembre 2024 à 20h00**

**Jeudi 5 décembre 2024 à 20h00**

**Jeudi 2 janvier ou 9 janvier 2025 à 20h00**

***Le Maire, Stéphane PARIZOT***

***Le secrétaire, Grégory GUILLARME***

PV du 3 octobre 2024 Page 3 sur 3

